



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

## Communiqué de presse

### **DECFO-SYSREM: les négociateurs FSF mandatés pour signer la convention**

L'Assemblée des délégués de la FSF, réunie le 31 octobre 2008, a débattu de la dernière proposition du Conseil d'Etat de « Convention portant sur la mise en oeuvre de la nouvelle classification des fonctions et de la nouvelle politique salariale » faisant suite à la séance de négociations du jeudi 30 octobre.

Durant la dernière rencontre entre la DCERH et les syndicats, les négociateurs de la FSF ont défendu les modifications demandées lors de la précédente Assemblée des délégués du 29 octobre. C'est dans ce contexte, que plusieurs améliorations de l'actuel projet ont été négociées. En outre, de nouvelles avancées significatives ont été obtenues, notamment :

- un réexamen de la collocation proposée pour une fonction ou pour un poste jusqu'à la bascule dans le nouveau système qui permettra ainsi aux collaborateurs de demander un réexamen de leur classification ;
- l'ouverture de négociations concernant le statut salarial des nettoyeurs et nettoyeuses.

Dans un large débat démocratique, les délégués présents ont analysé le contenu du texte proposé par le Conseil d'Etat, entendu les négociateurs et pris connaissance de la position des associations membres de la FSF, exprimée lors d'assemblées générales sectorielles.

Les délégués ont relevé les éléments positifs des propositions du Conseil d'Etat en particulier la revalorisation des fonctions dites oubliées (notamment cantonniers, enseignants généralistes, surveillants de la faune, aides de police, agents pénitentiaires).

L'AD FSF a par ailleurs dénoncé le fait que des fonctions ont été dévalorisées. Les négociateurs ont tout mis en oeuvre pour que des mesures d'accompagnement ou des possibilités de réexamen des postes soient proposées pour diminuer l'impact négatif de l'entrée en vigueur de DECFO-SYSREM pour les employés concernés. **La FSF soutiendra tous ses membres, collectivement ou personnellement, dans leurs légitimes revendications d'une meilleure reconnaissance salariale, notamment nos associations actives dans les secteurs administratifs, les offices d'orientation professionnelle et la police. Par un vote unanime, les délégués ont appelé l'ensemble des associations de la FSF à se mobiliser aux côtés des secteurs perdants.**

**Après deux assemblées en 48 heures et un total de plus de 9 heures de débats, les délégués de la FSF ont mené une longue pesée des aspects positifs et négatifs de la nouvelle politique salariale et des améliorations apportées lors des négociations. Ainsi, l'assemblée, par 36 oui, 10 non et 1 abstention, a décidé de mandater ses négociateurs pour signer lundi prochain la convention proposée avec les représentants du Conseil d'Etat.**

Lausanne, le 31 octobre 2008